



## GHT des Alpes du Sud

CHICAS - Cellule des Marchés

Tél. : 04.92.40.28.04

Fax : 04.92.40.61.68

E-mail : [cellulemarches@chicas-gap.fr](mailto:cellulemarches@chicas-gap.fr)



Groupement  
Hospitalier de Territoire  
**Alpes du Sud**

Gap-Sisteron · Briançon · Laragne · Embrun · Aiguilles



# TRAVAUX PREPARATOIRES A L'INSTALLATION D'UN IRM SUR LE CENTRE HOSPITALIER DE BRIANÇON

## CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES LOT 1 – Démolitions – Gros œuvre - Cloisons N° (CCTP)

Marché à procédure adaptée passé en application des dispositions relatives aux marchés publics :  
de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 27 de son décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 modifié.

Code nomenclature DGOS : : PF11D000 – PF11F000/PF14A000/  
PF12C000 / PF12D000/PF13D000/ PF14C000/ PF14D000/PF14E000

# GENERALITES

## OBJET DU MARCHÉ

Le présent dossier concerne les travaux préparatoires à l'installation de l'IRM 3 sur le Centre Hospitalier de Briançon, type U, catégorie 3.

Lieu : Briançon (05).

Maître d'Ouvrage : Centre hospitalier des Escartons de Briançon.

Type : Etablissement de Santé Public.

La présente opération sera réalisée en 3 zones de travaux :

- Zones 1 : Box échographie – Agrandissement de la porte d'entrée du local
- Zones 2 : Détente : Création d'une porte d'entrée au local
- Zones 3 : Agrandissement d'un bureau et modification de la chambre de garde

## Décomposition du marché

Cette prestation fait l'objet des quatre lots suivants :

Lot n°1 – Démolitions- Gros œuvre - Cloisons

Lot n°2 – Menuiseries intérieures

Lot n°3 – Faux-plafond – Peinture – Sol souple

Lot n°4 – Electricité – Courant fort et courant faible

## Phases

Les travaux sont prévus en 2 phases suivant le plan des installations de chantier.

## **ATTENTION – INTERVENTION EN « SITE OCCUPE » :**

Les candidats devront prendre en considération, dans l'établissement de leur offre de prix, que les travaux sont prévus d'être réalisés en locaux occupés. Ils ne pourront donc pas argumenter de plus-value(s) en cours de travaux pour méconnaissance de cette condition.

Les travaux devront être réalisés sur un site en exploitation nécessitant l'emploi de méthodes et outillages appropriés. Ils nécessitent également des précautions particulières exceptionnelles.

En cas d'insuffisance de préparation et/ou de méthode utilisée non adaptée, de précautions insuffisantes ou de perturbations sur l'exploitation du site, le maître d'œuvre pourra interrompre les travaux de l'entrepreneur sur-le-champ et sans que celui-ci ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Toutes les conséquences de cette interruption (directes ou indirectes) resteront à la charge du titulaire.

## **Travaux dangereux :**

La protection du public pendant les travaux devra être assurée, conformément à l'article GN13 du règlement de sécurité. Une demande doit être faite à l'autorité administrative responsable en indiquant les précautions retenues.

## **LISTE DES INTERVENANTS**

Maître d'ouvrage :

- **CENTRE HOSPITALIER DE BRIANCON**

24 Av Adrien daurelle  
05 100 - BRIANCON

Bureau de contrôle :

- **VERITAS**

84 Av D'Embrun  
05 000 - GAP

Coordonateur SPS :

- **SOCOTEC**

Résidence « Côté Saint Mens » – 05000 GAP  
Tél 04 92 51 61 39 – Fax 04 92 53 45 94  
[construction.gap@socotec.com](mailto:construction.gap@socotec.com)

Coordonateur SSI :

- **GLI EKIU**

20, La Canebière – 13001 MARSEILLE  
Tél 04 91 33 44 04 – Fax 04 91 33 44 06  
[yannick.janeau@ekium.eu](mailto:yannick.janeau@ekium.eu)

## DESCRIPTION DES OUVRAGES

### 01.1. VIE DE CHANTIER.

#### 01.1.1. SANITAIRES – VESTIAIRES - REFECTOIRE.

- Les ouvriers sont autorisés à utiliser un sanitaire qui sera mis à disposition.

LOCALISATION :

- Suivant le plan d'installation de chantier

#### 01.1.2. PROTECTIONS DE CHANTIER.

Réalisation de sas de protections intérieures pour fermeture des différentes zones de travaux dans les locaux existants et occupés pendant les travaux.

Cloisons étanches à l'air et aux poussières de type M1.

Prévoir dépose et évacuation en fin de journée pour intervention ponctuelle ou dépose en fin de travaux.

L'entreprise devra prendre toute les précautions nécessaires afin de ne pas détériorer les supports et les ouvrages attenants existants conservés.

LOCALISATION :

- Suivant le plan d'installation de chantier

#### 01.1.3. PROTECTION PROVISOIRE DU SOL EXISTANT CONSERVE EN PVC PAR PANNEAUX BOIS DE TYPE ISOREL DE 3MM D'ÉPAISSEUR.

Réalisation d'une protection provisoire du sol existant conservé en PVC au droit des zones de travaux par fourniture, mise en œuvre et dépose en fin de travaux de panneaux bois de type ISOREL de 3mm d'épaisseur y compris scotch de forte épaisseur entre les panneaux et en périphérie et dépose, chargement et évacuation de l'ensemble en fin de travaux.

LOCALISATION :

- Locaux pourvus de sol souple à protéger selon plan d'installation de chantier ( zone 1 , zone 2 et zone 3)

### 01.2. DEPOSES – DEMOLITIONS .

#### NOTA :

Les coupures et neutralisations des réseaux fluides et électricité, ainsi que la dépose, déplacement ou modification de l'ensemble des réseaux et appareillages de plomberie, de chauffage, de ventilation et d'électricité sont prévus dans le chapitre Electricité du présent CCTP.

#### 01.2.1. DEPOSE PORTE A 1 VANTAIL.

Dépose soignée d'une porte intérieure bois à 1 vantail dans le local, compris huisserie, ouvrant et accessoires compris évacuation dans les filières de traitement adaptée.

Nota : Raccords sur ouvrages en plaque de plâtre comptés par ailleurs.

LOCALISATION :

**Local 027C – Box échographie :**

- Dépose porte

**01.2.2. OUVERTURE D'UNE PORTE DANS CLOISON EN PLACOSTIL DE 98MM D'ÉPAISSEUR COMPRIS SCHELLEMENT HUISSERIE BOIS.**

Ouverture d'une porte à 1 vantail de 102cm et 130 cm largeur x 210cm hauteur dans cloison existante en placostil de 98mm d'épaisseur compris création chevêtre et scellement d'une huisserie bois.

Travaux comprenant découpe soignée, démolition, création chevêtre à ossature métallique, scellement et calfeutrement de l'huisserie bois de la porte compris toute sujétion de raccordement soigné avec la cloison existante conservée et toute sujétion d'exécution.

Chargement et évacuation des gravois dans les filières de traitement adaptées.

Mise en œuvre conforme aux normes et D.T.U et AT en vigueur suivant les recommandations du fabricant.

LOCALISATION :

**Local 027C – Box échographie :**

- Dépose d'une porte 1 vantail et son huisserie
- Agrandissement de l'ouverture existante pour une porte bois PP 123 cm. Intervention un samedi

**Local 028C – Détente imagerie :**

- Ouverture mur pour porte PP 90 cm. Intervention un samedi
- Raccords placo pour peinture en toile de verre

**01.2.3. SCHELLEMENT ET CALFEUTREMENT D'HUISSERIE BOIS DANS CLOISON EN PLACOSTIL DE 98MM D'ÉPAISSEUR.**

Scellement et calfeutrement d'une huisserie de porte dans la cloison en placostil de 98mm d'épaisseur, y compris réglage de l'aplomb, niveau, fixation, et enlèvement de la barre d'écartement de l'huisserie de porte. Mise en œuvre conforme aux normes et D.T.U. en vigueur.

LOCALISATION :

**Local 027C – Box échographie :**

- Scellement de la porte PP 123 cm
- Raccords placo pour peinture en toile de verre

**Local 028C – Détente imagerie :**

- Scellement de la porte PP 90 cm
- Raccords placo pour peinture en toile de verre

#### **01.2.4. DEMOLITION DE CLOISONS**

Démolition de closions de tout type de matériaux confondu y compris évacuation et mise en décharge.

Les démolitions comprennent les revêtements de sol et de murs correspondants aux cloisons démolis ainsi que les reprises de faux plafonds des locaux adjacents non restructurés comme les circulations ou autre locaux.

LOCALISATION :

##### **Local 030C – Chambre de garde :**

- Démolition d'une cloison placo toute hauteur.
- Reprises en second œuvre pour peinture en toile de verre de la pièce.

##### **Local 029C – Bureau médecin:**

- Démolition d'une cloison placo toute hauteur.
- Reprises en second œuvre pour peinture en toile de verre de la pièce.

#### **01.3. PLATRIERIE.**

##### **01.3.1. CLOISON DE 98MM D'ÉPAISSEUR COUPE-FEU 1 HEURE AVEC DOUBLE PAREMENT BA13 ET ISOLANT DE 45MM.**

Fourniture et pose d'une cloison de distribution non porteuse de 98mm d'épaisseur du type « PREGYMETAL D98/48 – EI60 - 47dB de chez SINIAT ou techniquement équivalent, constituée de deux plaques de plâtre BA13 par parement, vissées sur une ossature métallique PREGYMETAL M48 en acier galvanisé avec incorporation de laine de verre de 45mm, y compris toute sujétion d'exécutions.

##### **Caractéristiques et spécifications particulières :**

- Cloison de distribution PREGYMETAL D98/48 - 47dB + LV45.
- Épaisseur : 98mm.
- Ossature métallique simple de type M48-50/6 en acier galvanisé d'épaisseur 6/10ème, à entraxe de 40 ou de 60cm suivant hauteur.
- Laine minérale : Laine minérale en panneaux semi-rigides de laine de verre type PAR Confort Isover ou équivalent et d'épaisseur 45mm disposée entre les montants.
- Résistance au feu : EI 60.
- La cloison devra présenter un indice d'affaiblissement acoustique pondéré  $R_w$  de 49 (-2 ; -8) dB / soit un  $R_a$  de 47dB / soit un  $R_a$  tr de 41dB.
- Finition : traitement des joints, angles, cueillis par bande pour joints et enduit PREGYLYS suivant procédé Siniat.
- Mise en œuvre : Conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, Avis Technique, procès verbaux d'essais, prescriptions de Siniat et spécifications du marché.
- Caractéristiques plaque PREGYROC AIR : la plaque de plâtre PREGYROC AIR BA13 est une plaque de plâtre à bords amincis d'épaisseur 12,5mm, spécialement formulé très haute densité et parement standard. Cette plaque est Très Haute Dureté (l billage  $\leq 13$ mm selon la norme EN 520), de largeur 120cm. Réaction au feu : A2, s1-d0.

- Caractéristiques plaque PREGYPLAC : la plaque de plâtre PREGYPLAC BA13 est une plaque de plâtre à bords amincis d'épaisseur 12,5mm, de largeur 120cm. Réaction au feu : A2, s1-d0.
- Traitement des pieds des cloisons sur sol fini suivant préconisations du fabricant.

LOCALISATION :

**Local 030C – Chambre de garde :**

- Création cloison CF 1h00 toute hauteur.

**01.4. CARRELAGE.**

**01.4.1. DECOUPE SOIGNEE + DEMOLITION CARRELAGE ET RACCORD DE PLINTHE CARREEE IDENTIQUE A L'EXISTANT.**

Découpe soignée du carrelage existant au droit des zones conservées en limite au plus près des ouvrages à créer pour permettre la création de nouvelles cloisons, gaines et bouchement coupe-feu devant reposer sur la dalle brute.

Dépose soignée du carrelage sur l'emprise des divers ouvrages à créer, cloisons, gaines, etc... dans les zones avec carrelage existant conservé.

Fourniture et mise en œuvre de nouvelle plinthe identique à celle existante en pieds des divers ouvrages réalisés et sur 1 face sur les cloisons, compris toute sujétion pour raccordement soigné avec les plinthes existantes conservées, compris traitement des joints.

Manutentions et évacuation des gravois dans les filières de traitement agréées.

Mise en œuvre conforme aux normes et D.T.U. en vigueur.

LOCALISATION :

**Local 027C – Box échographie :**

- Raccords plinthes et sol côté couloir

**Local 028C – Détente imagerie :**

- Raccords plinthes et sol côté couloir

Fait à GAP, le 17 janvier 2020

Pour le GHT des Alpes du Sud :

Le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud,



Yann LE BRAS